



Schola Europaea / Bureau du Secrétaire général

Unité Développement pédagogique

Réf. : 2023-02-D-28-fr-1

Orig. : FR

---

## Décisions de la réunion du Conseil d'inspection maternel et primaire – 7 février 2023 – Bruxelles

---

Approuvées par la voie de la Procédure écrite accélérée N°2023/9 le 17 mars 2023<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Document réf. 2023-02-D-21

### **III. POINTS**

#### **III.C. REGLES/NORMES PEDAGOGIQUES**

1. **Suivi et révision du Système d'évaluation dans le Cycle primaire des Écoles européennes – Mise à jour du Calendrier des activités planifiées - 2020-09-D-27-en-5 + PPT - D. MUSILOVÁ**

La version trois du document a été approuvée par le CIP en octobre 2022.

Cette version du document apporte un aperçu des innovations accomplies et une liste des activités prévues dans le domaine de l'évaluation pour les années scolaires 2022/23 et 2023/24.

Le CIP n'approuve pas le calendrier qui a été présenté. Il s'agit d'un travail en cours dont la mise en œuvre devrait avoir lieu en septembre 2024. Le projet de calendrier doit être amélioré (plus facile à comprendre par les étudiants, par exemple).

Le CIM et le CPM prendront note de la décision du CIP.